

RECENSEMENT DE L'OUTARDE CANEPETIERE (OTIS TETRAX)

DANS LA PLAINE SUD-VENDEENNE EN 1989

La plaine calcaire sud-vendéenne... Entre bocage et marais, cette molle ondulation de champs de céréales n'attire pas l'attention du naturaliste. Il est vrai que ce milieu est très artificiel en opposition aux "milieux naturels" de type marais mouillé par exemple.

Cependant notre vaste plaine héberge des oiseaux connus pour leur rareté, leur fragilité et considérés comme de bons indicateurs biologiques (4,5). Citons ainsi le busard cendré, l'oedicnème criard et bien sûr l'outarde canepetière.

C'est ce singulier oiseau qui a retenu notre attention. En effet, la petite outarde voit sa population européenne décliner gravement (8). Elle a disparu d'Europe Centrale, elle diminue fortement en Italie ; seule l'Espagne, en raison de vastes biotopes favorables, garde une population importante (8).

En France, sans rentrer dans le détail, la situation est variable selon les régions. En Beauce, l'outarde canepetière est en voie d'extinction avec une diminution de 90 % de sa population en 30 ans (1). En Champagne, elle diminue fortement. Les outardes de Crau en Provence paraissent se maintenir ; quant au vaste secteur Centre-Poitou-Charentes, les populations ont un peu baissé entre 1979 et 1985 (3) et de 1985 à 1989 le suivi de certains secteurs proches de Niort ne permet guère l'optimisme (J.M. Boutin, com. pers.).

La population vendéenne représente le prolongement ouest des peuplements du Poitou. Qu'en est-il actuellement ? C'est un des buts de cette enquête.

METHODE

Le secteur d'étude comprend l'ensemble de la plaine potentiellement favorable à l'espèce, soit 32 150 hectares. Grossièrement, la limite ouest est marquée par la vallée du Lay, la limite sud par le marais poitevin, la limite nord par le bocage (la zone la plus au nord de l'aire d'étude étant située vers Sainte-Hermine) et la limite est par la frontière administrative départementale dans la région de Benêt (cf. carte).

Afin de recenser les outardes présentes en période de reproduction, la meilleure méthode reste le comptage des mâles cantonnés au printemps (3) et aussi le recensement des rassemblements pré-migratoires automnaux.

La zone étudiée a été divisée en quadrats permettant à l'observateur de noter à chaque visite, les oiseaux trouvés. Afin de confirmer le réel cantonnement des mâles et de minimiser les risques d'erreurs, plusieurs passages aux moments favorables sont souhaitables.

Ce travail de prospection s'est effectué pendant les mois de Mai et Juin 1989 grâce à 17 bénévoles

La méthode consiste à parcourir l'ensemble du secteur en voiture ou à vélo en pratiquant des arrêts fréquents en des points dégagés pour scruter chaque champ à la jumelle et surtout de guetter le "pruet" régulier qu'émet le mâle cantonné.

RESULTATS

1) - Surface recensée

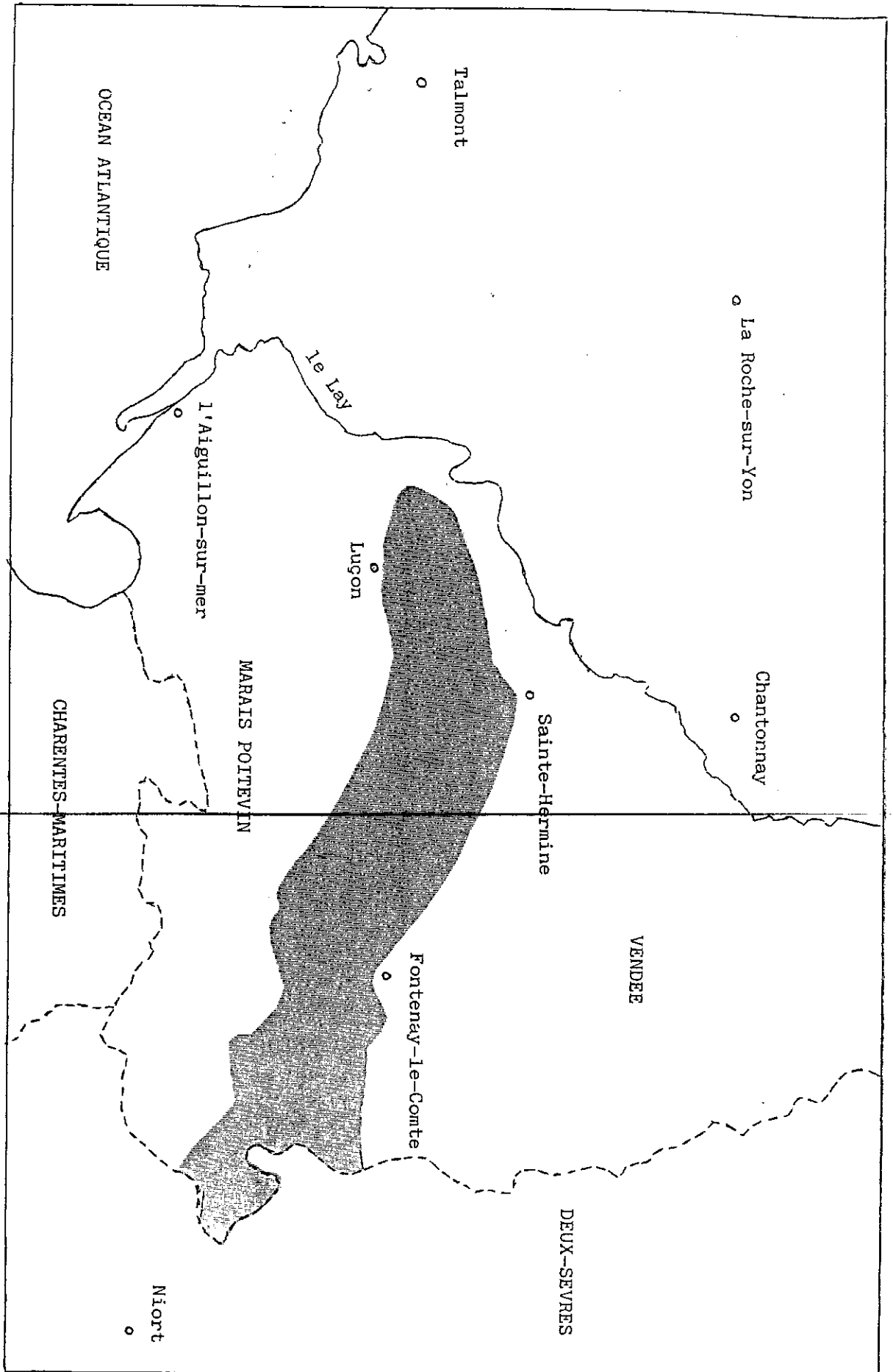
Elle a été de 25 947 hectares, soit 80 % de la zone totale. Le secteur le moins parcouru est situé à l'est du département ; il correspond à la région de Benêt.

2) - Prospection

30 % du secteur n'a été prospecté qu'une fois, 51 % deux fois, et 19 % trois fois.

27 mâles et 3 femelles ont été notées. 17 contacts ont eu lieu en Mai et 16 en Juin. Cela nous donne un indice de 1 mâle pour 1 000 hectares. A titre indicatif, en 1985, Jean-Marie Boutin note 5 mâles pour 1 000 hectares en Deux-Sèvres (3) ; en 1982, en Beauce, on retrouvait 0,6 mâle pour 1 000 hectares (1), alors qu'en Espagne la densité serait de 9 à 16 mâles pour 100 hectares (8).

SITUATION GENERALE DE LA PLAINE POTENTIELLEMENT FAVORABLE A L'OUTARDE CANEPETIERE EN VENDEE



3) - Type de culture

Les femelles ont été observées dans un champ de maïs, un labour et un champ d'orge moissonné.

On retrouvera dans le tableau suivant la localisation des mâles selon le type de culture. On constate une prédominance des céréales et du tournesol en particulier.

TYPE DE CULTURE	NOMBRE	%
TOURNESOL	10	37
MAIS	4	15
LUZERNE	3	11
PRAIRIE	5	18
FRICHE	1	4
LABOUR	1	4
NON CONNU	3	11

Répartition des mâles selon le type de culture

4) - Hauteur de la végétation

La hauteur moyenne de la végétation dans les parcelles où se trouvaient les mâles est de 13 centimètres en Mai et de 30 centimètres en Juin.

5) - Taille des Parcelles

Elle est de 2,7 hectares en moyenne. Ce calcul n'a pu être réalisé qu'à partir de 18 mâles.

6) - Localisation des mâles cantonnés

. Un mâle a été retrouvé aux Magnils-Reigniers, cantonné, chanteur tout le mois de Juin et même début Juillet. Il semble isolé à l'ouest du reste de la population de la plaine sud-vendéenne.

. Un noyau de population bien connu sur le secteur : Nalliers, Saint Aubin la Plaine, Saint Etienne de Brillouet, Pouillé et Mouzeuil comprenant 12 individus mâles ainsi qu'une femelle.

. Un petit peuplement dans le triangle Auzay, le Langon, le Poiré sur Velluire, avec cette année, 3 mâles.

.. Enfin, 11 outardes mâles et 2 femelles sur le vaste secteur de plaine au sud-est de Fontenay le Comte, prolongement immédiat des secteurs bien connus des Deux-Sèvres comme Villiers la Plaine par exemple.

7) - Rassemblements post-nuptiaux

En Août, les familles d'outardes canepetières se regroupent en compagnies. Les mâles, ayant perdu leur plumage nuptial et leur agressivité, deviennent plus sociables (5). Ces rassemblements peuvent être très importants et se situent en général en des lieux bien précis réoccupés d'année en année.

Dans notre département, on note, fin Août et début Septembre, des regroupements minimes de moins de 10 individus en plaine. C'est dans le communal du Poiré sur Velluire et accessoirement dans le communal du Langon que se produit le véritable rassemblement post-nuptial.

Cette zone semble être choisie par les outardes pour plusieurs raisons :

. Le communal est zone protégée, donc il assure la tranquillité nécessaire aux oiseaux pour muer et prendre des forces avant la migration. D'ailleurs on constate systématiquement l'arrivée des outardes dans le communal dès l'ouverture de la chasse en plaine.

. La situation de prairie naturelle, sans insecticides, convient bien à l'espèce à cette période de son cycle.

Le tableau ci-dessous montre, année par année, la date des premières et des dernières observations ainsi que le plus fort nombre enregistré. Les chiffres sont dus, pour leur grande part, à la patience et à la connaissance que possède Christian Gonin du communal du Poiré sur Velluire.

Années	Date 1ère observation	Nombre maximum	Date dernière observation
1978	0	0	0
1979	14.10	20	01.11
1980	0	0	0
1981	28.09	85	18.10
1982	10.09	43	25.10
1983	04.10	102	21.10
1984	Pas d'observation		
1985	22.09	149	27.10
1986	29.10	78	02.11
1987	27.09	110	31.10
1988	25.09	68	01.10
1989	25.08	84	12.10

**Regroupement post-nuptial des Outardes Canepetières
dans le communal du Poiré-sur-Velluire.**

DISCUSSION

Un nombre de 27 mâles cantonnés nous semble bien faible. Les observateurs habitués à suivre des secteurs de plaine depuis plusieurs années pensent que 1985 est une "mauvaise année" pour la reproduction des outardes, mais c'est bien sûr une notion bien subjective. C'est après plusieurs années de suivi que l'on pourra dire si les résultats de 1985 sont un accident ou s'inscrivent dans l'évolution régressive de l'espèce.

Notons par ailleurs qu'uniquement 19 % des quadrats ont été parcourus trois fois, cela fausse sûrement ce premier recensement en sous-estimant le nombre réel d'outardes.

Les données antérieures sont fragmentaires : le professeur Guérin (6) en 1939 écrit "l'espèce est en diminution brutale depuis une douzaine d'années. Le piégeage des mâles sévit dans la plaine aussi bien de Fontenay à Niort que de Fontenay à Luçon". Plus récemment, dans l'atlas des oiseaux nicheurs

de France de Yeatman en 1976 l'outarde est mentionnée nicheuse certaine sur les cartes de Coulonges-sur-l'Autize, Niort et Marans, "probable" sur l'Aiguillon, possible sur la carte de Fontenay !! et non citée sur Luçon. En 1982 et 1985, les atlas des oiseaux nicheurs de Vendée du Groupe Ornithologique Vendéen retrouvent l'outarde nicheuse certaine sur les cartes de Luçon, Fontenay-le-Comte et Marans.

Les observations des années passées ne sont pas quantitatives elles ne permettent donc pas la comparaison ; en dehors d'un recensement partiel effectué par Michel Métails (com. pers.) en 1979 : 12 mâles avaient été contactés sur un secteur compris entre Mouzeuil, Pouillé et St-Etienne-de-Brillouet, au cours de notre enquête, 10 ans après, 3 mâles sont cantonnés sur ce secteur et 2 juste en limite extérieure. Il est bien sûr exclus d'extrapoler ce résultat à la plaine entière.

Quant à la localisation des mâles selon le type de culture, la hauteur et la taille des parcelles, on ne peut pas en tirer de conclusion actuellement. Il faudra plusieurs années de suivi et surtout pratiquer une étude plus fine du parcellaire et de l'assolement, cela sur des zones plus restreintes (3).

La lecture des cartes et la fréquentation du terrain m'ont amené à la même constatation que J.M. Boutin qui notait que l'occupation assidue par les outardes d'un même endroit avait influencé la toponymie locale (3). En Vendée, j'ai vu au lieu-dit "La Bitarde" vers Puiysec, un mâle cantonné chaque année depuis au moins 1986.

Soulignons que "Bitard" est un des noms patois de l'outarde canepetière (7). En 1989, près des Bitardes à Oulmes, un mâle était noté. Deux lieux-dits à Sainte-Gemme-la-Plaine et Saint-Jean-de-Beugné : le Fief Bitard et le Tenement Bitardet nous indiquent peut-être un ancien stationnement des outardes.

CONCLUSION

Nous voulions, dans un premier temps, effectuer un recensement aussi complet que possible des outardes canepetières en Vendée. La surface à prospecter était très importante, aussi n'avons-nous réussi qu'en partie. L'indice des mâles cantonnés est très bas et peut inciter au pessimisme : souhaitons

que les comptages futurs infirment cette pensée. De toute façon, ce travail ne fait que commencer ; dans les années à venir, il nous faudra définir, en partant de cette première enquête, des secteurs d'étude restreints qui seront prospectés d'une manière beaucoup plus fine. Cette étude sera d'autant plus utile que le tracé autoroute Nantes-Niort va traverser les trois secteurs de population d'outardes définis plus haut.

C'est en connaissant le mieux possible les exigences de l'outarde pour sa reproduction que nous pourrons aider à sa sauvegarde en Vendée, s'il en est encore temps...

REMERCIEMENTS

Il m'est agréable de remercier Messieurs Jean-Marie Boutin et Michel Métais, qui ont bien voulu me communiquer leurs travaux personnels ainsi que notre ami Christian Gonin pour ses données de rassemblements post-nuptiaux, sans oublier : D. Allard (PNR), C. Bernuzeau (PNR), M. Bourreau, le Club Nature de Montaigu, J. Delatre, H. Destouches, J. Dupuis, E. Gas, C. Gonin, C. Goyaud, G. Nauche, D. Proust, T. Tournebize (PNR), C, D et V. Vallin, pour leur travail sur le terrain. A tous un grand merci.

Philippe MOTEAU
33, Route de Velluire
85200 CHAIX

OUVRAGES CONSULTES -

- (1) : BENMERGUII M. (1988) - L'outarde canepetière
Bulletin mensuel de l'O.N.C. - n° 123 - Avril
1988 - p. 24 à 29.
 - (2) : BENMERGUI M. (1989) - Où sont passées les canepetières - La revue nationale de la chasse - n° 504 - Sept. 89 - p. 58 - 68.
 - (3) : BOUTIN J.M. (1988) - l'outarde canepetière dans le sud des Deux-Sèvres - suivi de 1978 à 1985 sur un secteur échantillon. Le Lirou n° 8 Juin 1988 - p. 1 à 12.
 - (4) : G.E.R.E.A. (1986) - Etude de l'outarde canepetière dans les Deux-Sèvres - Suivi écologique de de l'autoroute A.10.
 - (5) : GEROUDET P. (1978) - Grands échassiers - Gallinacés-Râles d'Europe. Delachaux-Niestlé - p. 400-407.
 - (6) : GUERIN G. (1939) - Ornithologie du Bas-Poitou - Les oiseaux dans la Vendée et quelques cantons limitrophes - L'oiseau et la Revue Française d'Ornithologie IX - p. 233-254 -
-
- (7) : LALANNE - Glossaire du patois poitevin.
 - (8) : SCHULTZ H. (1987) - Biologie et protection de l'outarde canepetière, Faune de Provence - Bulletin du Centre d'Etude sur les écosystèmes de Provence - Vol. 8, 1987, p. 54 à 78.

